

COMMUNIQUÉ DU PREMIER SEMESTRE 2012

Messieurs, Dames, les adhérents et sympathisants,

Nos Amis Les Oiseaux (NALO) est une petite association de protection animale spécialisée dans la défense des oiseaux communs et abondants, considérés comme « vulgaires » par les ornithologues. Actuellement nous nous occupons des pigeons biset des villes appelés aussi semi-domestiques, feral, marrons ou touriers.

Les pigeons transmettent des maladies aux humains

On déclare souvent : « Il va de soi que ce n'est pas tellement leur présence qui est gênante (c'est mignon, un pigeon) mais leurs déjections qui posent de gros problèmes de propreté, de salubrité et d'hygiène car ils transmettent des maladies. ». Et si nous ne nous abusons pas, vu que la définition du mot salubrité employé partout en France pour justifier le massacre des pigeons est sain, bon pour la santé, on affirme donc que les pigeons biset sauvages (Columba livia) représentent un grave risque de santé publique. C'est entièrement faux sauf bien entendu si on suspecte tous les animaux d'être dangereux en soi, car ils sont porteurs de microbes qui pourraient infecter l'humain. C'est la position de l'Académie Vétérinaire de France pour les oiseaux dans son : Avis - Rapports 2005 – extraits :

... la chlamydiose (ornithose/psittacose), due à Chlamydophila psittaci, est une maladie de **certaines espèces d'oiseaux** qui peut être transmise à l'homme et entraîner **la mort des personnes les plus fragiles**; ... les points de vente d'oiseaux d'agrément se sont multipliés et que ces oiseaux sont le plus souvent destinés à la compagnie d'individus vulnérables, tels que les enfants ou les personnes âgées; ... recommande que : - la chlamydiose aviaire soit de nouveau inscrite sur la liste des maladies légalement réputées contagieuses, ce qui en facilitera la surveillance chez les oiseaux d'élevage les plus sensibles (en particulier **les palmipèdes**, **les ratites**, **les colombiformes**, **les dindes**..), chez les **oiseaux d'agrément ou chez les pigeons en liberté** et permettra de ce fait aux directions départementales des services vétérinaires d'intervenir dans les lieux potentiellement infectés de chlamydiose ainsi que de procéder, si nécessaire, à l'euthanasie des oiseaux; ... la présence d'oiseaux sensibles, notamment de psittacidés, soit interdite dans les lieux où ils pourraient être au contact de personnes sensibles (**crèches**, **écoles ou jardins d'enfants**, **résidences de personnes âgées** ...), et qu'un **suivi sanitaire** de ces oiseaux soit assuré dans les autres lieux publics.

A contrario sur les pigeons porteurs de la bactérie Chlamydophila psittaci : voir le bulletin de la Direction des services vétérinaires 97/08 Août 1997 PREFECTURE de POLICE de PARIS qui a trouvé 50 % mais qui déclare : "Aucun cas de contamination humaine de chlamydiose par le pigeon n'a jamais été rapporté à DSV". Et le Dr Bernard Lefebvre qui déclare toujours sur Chlamydia psitacci que : " je n'ai eu connaissance que de très peu de cas de cette maladie chez les éleveurs de pigeons".

Cet avis est on ne peut plus intéressant car il reprend tout la phraséologie habituelle visant les pigeons biset sauvages des villes censés transmettre plus de maladies que les rats. Et surtout les avis du professeur Jeanne Brugère-Picoux membre de plusieurs sociétés scientifiques et professionnelles ainsi que de commissions et groupes de travail où elle intervient en tant qu'experte. Jeanne Brugère-Picoux s'est particulièrement illustrée, dès 1988, dans la recherche sur les encéphalopathies spongiformes transmissibles (EST) des ruminants et, plus récemment, dans la recherche sur l'influenza aviaire de sous-type H5N1. Elle a été sollicitée par les médias et, dans le monde entier, pour des conférences scientifiques sur ces deux domaines de recherche. Quelques publications :

Dans le risque de zoonose inhérent aux visites de fermes pédagogiques, rapport établi à la demande de l'Académie vétérinaire de France, 16 octobre 2008. http://cousin.pascal1.free.fr/BRUGERE/fermes_pedagogiques.pdf

Dans certains cas, la présence de volailles peut aussi représenter un risque de transmission à l'Homme. En France, le risque le plus important concerne la chlamydophilose aviaire (ou psittacose) due à Chlamydophila psittaci, rencontrée surtout dans les élevages de canards. (Cf avis de l'Académie vétérinaire de France du 3 Février 2005 : « Nécessité pour la santé publique d'une vigilance accrue vis-à-vis de la chlamydiose aviaire »).

Après un exposé alarmant des germes pouvant être transmis par toutes les sortes d'animaux stationnant dans ces fermes elle en vient aux oiseaux. Elle ne mentionne pas les pigeons pourtant en nombre dans les fermes pédagogiques. Lisez donc page 9 les précautions à prendre, on nage en pleine psychose, de quoi décourager les responsables de ces fermes.

Voir le document de l'Institut Nationale de Physique Nucléaire et de Physique des Particules : Partager le savoir en méditerranée 6-8 novembre 2006 - ICTP Trieste, Italie http://cousin.pascal1.free.fr/BRUGERE/programmeF.pdf

Colloque soutenu par l'OTAN en tant que «Advanced Research Workshop» organisé conjointement par l'Association française pour l'avancement des sciences (AFAS), l'Institut national de physique nucélaire et de physique des particules (IN2P3) et l'Institut Abdus Salam (ICTP) de Trieste L'animal, réservoir de maladies émergentes pour l'homme (Jeanne Brugère-Picoux, Ecole nationale vétérinaire d'Alfort)

Voir le document Le monde animal, réservoir de maladies émergentes pour l'homme http://cousin.pascal1.free.fr/BRUGERE/2004 4 Brugere.pdf

par Jeanne Brugère-Picoux Professeur à l'Ecole nationale vétérinaire d'Alfort Conférence présentée au musée des Arts et Métiers, le 1er juillet 2004, dans le cadre du cycle «Les sciences pour vous», proposé par l'AFAS et le musée des Arts et Métiers

Voir le document Actualités sur les zoonoses émergentes http://cousin.pascal1.free.fr/BRUGERE/brugere.pdf

Jeanne Brugère-Picoux Et Angeli Kodjo Ecoles nationales vétérinaires d'Alfort et de Lyon 10 mai 2007

Académie Vétérinaire de France - Zoonoses

page 13 ZOONOSES ÉMERGENTES MALADIES PROFESSIONNELLES Chlamydophilose aviaire (Chlamydophila psittaci) Réservoirs animaux : Dinde et canard, Oiseaux de compagnie

Tous les animaux y passent! Terrifiant les animaux.

Voir le document ACTUALITÉS SUR LES ZOONOSE ÉMERGENTES ET RÉSURGENTES http://cousin.pascal1.free.fr/BRUGERE/279.pdf

NEWS ON EMERGING AND RESURGING ZOONOSES

Par Jeanne BRUGÈRE-PICOUX(1) et Angeli KODJO(2) (communication présentée le 10 mai 2007)

page 5 : Chlamydophilose aviaire - Cette zoonose, due à Chlamydophila psittaci, est connue depuis longtemps chez les professionnels de l'élevage des volailles et des oiseaux de compagnie. Les principaux réservoirs en sont les psittacidés, les dindons et les canards. On peut observer une résurgence de cette affection notamment en France avec le canard en tant que réservoir (Abadia, 2004).

Voir le document Grippes et pestes http://cousin.pascal1.free.fr/BRUGERE/H1N1.pdf

À propos du virus H1N1 par Jeanne Brugère-Picoux - SPS n° 288, octobre-décembre 2009 :

En conclusion, l'évolution de cette nouvelle grippe A H1N1 est imprévisible. Elle évolue en continuant à se diffuser modérément, même si l'OMS a décrété que l'on était au stade 6 d'une pandémie. Si ce virus est peu virulent pour l'homme, les jeunes semblent plus sensibles, au contraire de la grippe saisonnière. C'est pourquoi on constate un plus grand nombre de cas dans les établissements scolaires. Dans ce contexte, l'arrivée des vacances scolaires a été bénéfique pour de nombreux pays, dont la France. Plus tard, l'épidémie peut s'arrêter mais elle peut réapparaître par la suite avec le risque d'une seconde vague due à ce virus devenu plus pathogène. Si certains pensent que les prévisions ont été trop alarmistes, il ne faut peut-être pas oublier que la prévention de la grippe est essentielle, car cette maladie particulièrement contagieuse peut être mortelle. On oublie que la grippe saisonnière tue 1 500 à 2 000 personnes par an en France.

Elle verse de l'huile sur le feu (tout le monde connait maintenant le scandale français de l'épisode H1N1).

La position fondamentale des quelques « experts » sévissant en France sur les rapports homme-animaux est que : premièrement, ils sont tous dangereux (chiens, chats, renards, perruches, pigeons, cochons, etc.), que deuxièmement il convient de décourager la population d'avoir un contact avec eux et surtout mettre en garde les personnes fragiles (enfants, personnes âgées, greffés, SIDA, etc.) de ne pas les approcher. Il convient d'ailleurs de les toucher avec des gants et pour les oiseaux se munir d'un masque à gaz (à cartouche filtrante spécifique). Une paranoïa organisée par les élites. Dans le jargon technocrate sociologique on peut écrire : L'animal est un frein au but totalitaire de contrôler complètement la nature. Ne veut-on pas remplacer les êtres vivants par des artefacts artificiels comme les chiens robots de compagnie, artefacts qui font ainsi enfin partie du processus capitaliste techno-scientifique (hyper-matérialisme ontologique) ; les animaux sauvages automnes échappant à la machine paranoïaque contre-civilisationnelle occidentale.

Venons en à nos pigeons, extraits de : Le Pigeon marron (le Pigeon biset) - Columba livia J.F. Gmelin, 1789 de Olivier Lorvelec, Jean-Denis Vigne & Michel Pascal

D'après Voous (1960), l'aire initiale de reproduction du Pigeon biset s'étendait du nord de l'Afrique jusqu'à l'Asie centrale, au nord, et le sous-continent indien, au sud, à l'exclusion du massif de l'Himalaya. En Europe, elle englobait l'ensemble des côtes méditerranéennes, la péninsule ibérique et les côtes de Bretagne et des îles britanniques. La forme domestique de l'espèce a été progressivement introduite en milieu naturel sur l'ensemble des autres continents, notamment aux États-Unis d'Amérique dès le début du 17ème siècle (Johnston & Garret, 1994), à l'exception de l'Antarctique (del Hoyo et al., 1997).

Le Pigeon biset est fortement représenté dans le Nafoutien d'Israël (10 000 avant J.- C.) et dans les sites habités du Levant datés du Néolithique précéramique (Masseti, 2002). Si Lever (1987) le suppose domestiqué à cette époque, pour Tchernov (1984) l'évolution morphologique observée sur les restes osseux collectés dans les sites néolithiques précéramiques du Proche-Orient ne signerait pas obligatoirement une domestication, mais plutôt une pré-domestication conséquence d'un commensalisme induit par la mise à disposition de l'espèce d'importantes quantités de céréales provenant de l'essor de l'agriculture. Sa domestication est avérée de façon certaine dès la fin de l'Antiquité (Masseti, 2002). Sans préjuger de sa domestication, indépendante ou non, dans d'autres civilisations et d'autres époques, l'analyse de 5 documents zootechniques datant de la 3ème dynastie d'Ur (fin du 3ème millénaire) amène Limet (1994) à conclure que l'espèce était parfaitement domestiquée en Mésopotamie dès cette époque.

En France, des restes de Pigeons bisets ont été identifiés dans de nombreux assemblages du Pléistocène supérieur du Midi de la France et de Corse (Mourer-Chauviré, 1975 ; Vilette, 1983 ; Louchart, 2001).

Comme on le voit le pigeon de roche a été domestiqué depuis longtemps. À l'origine, les pigeons bisets vivaient dans les falaises rocheuses, les montagnes ou les zones désertiques. La première domestication connue du pigeon date de l'Égypte des pharaons, il y a 5.000 ans. L'élevage du pigeon était initialement alimentaire. Mais ses compétences de grand voyageur revenant fidèlement à son pigeonnier ont bien vite été observées et le "pigeon voyageur " est né. En Europe au XVII ième siècle on estimait le nombre des colombiers en France à 42 000. En Angleterre l'introduction des pigeonniers remonte à l'arrivée des Normands et suit - via la Normandie - une tradition apportée par les Romains. Au milieu du XVII ième siècle on estimait à 26 000 le nombre des colombiers d'Angleterre. Il nous faut citer également l'Asie et le moyen-orient qui de tout temps ont élevé des pigeons-voyageurs, d'ornement, de compagnie, de concours et de chair. Aucune de ces anciennes civilisations ne signale par écrit de problèmes sanitaires (zoonose) avec ses oiseaux auprès des éleveurs. Il y a bien entendu des spécialistes modernes qui affirment que cet oiseau ne présente aucun risque, voir à ce sujet :

http://cousin.pascal1.free.fr/maladies_presse.html

France, Dr Bernard Lefebvre, Vétérinaire Maladies des pigeons, Quelles sont les maladies susceptibles d'être transmises à l'homme par les pigeons ? Avis d'un vétérinaire praticien :

« Si des personnes devaient craindre la transmission de maladies par les oiseaux, ce seraient d'abord ceux qui sont en contact étroit et quotidiens avec ceux-ci et donc, tout particulièrement, les éleveurs d'oiseaux. Dans ma pratique quotidienne je rencontre assez souvent des éleveurs allergiques et atteints de « la maladie du poumon des éleveurs d'oiseaux* », je n'ai rencontré que très rarement des éleveurs atteints de la chlamydiose. Par contre, je n'ai jamais rencontré de personnes ayant eu une affection digestive à Campilobacter, à salmonelles ou à Candida en rapport avec la possession de pigeons. Le risque d'attraper des maladies d'origine aviaire pour de simple passants en ville est donc négligeable. »

*maladie du poumon des éleveurs d'oiseaux : Les Pneumopathies d'hypersensibilité sont des maladies pulmonaires dues à une inflammation des alvéoles du poumon provoquées par une hypersensibilité à l'inhalation de poussières organiques. Les patients sont généralement exposés à ces poussières au cours de leur activité professionnelle ou de leurs activités de loisir. Maladie des éleveurs d'oiseaux : Provoquée par une exposition aux plumes et aux déjections d'oiseaux d'élevage. (pigeons, poules, dindons, oies) et également oiseaux sauvages et rapaces (hiboux). Les antigènes responsables seraient des protéines aviaires, encore indéterminées.

Il existe, certes, des publications de commande sur le risque sanitaire des pigeons de roche, mais ces publications ne démontrent rien, enfin si, l'intention de diaboliser le pigeon. Il est bon de rappeler que ces publications ne prouvent absolument pas que les pigeons ont réellement transmis des maladies, on y évoque seulement l'hypothèse que des animaux porteurs de germes (bactéries, champignons, virus,
prions) connus comme colonisant parfois l'homme doivent obligatoirement les transmettre aux humains et que les animaux les hébergeant
sont donc un danger. Ce qui est non prouvé sur le terrain pour les pigeons, ce qu'on omet bien de dire, et en fait tout monde le sait, les colombophiles ne tombent pas malades; c'est pourquoi on a inventé un nouvel oiseau, le pigeon des villes dit dégénéré, censé être différent
des pigeons qu'on connaît bien, donc ayant des caractéristiques différentes, pour mieux faire peur au sujet des maladies. Mais en fait ces
pigeons dits rats volants sont de simples bisets comme nos pigeons voyageurs et nos pigeons d'élevage. Bon on l'a compris, pour nos
« élites » il faut tuer (tous les animaux pour un monde propre plein de produits artificiels, de pollution chimique et électromagnétique) ou
du moins interdire tout contact avec les animaux. Le Conseil Régionale d'Ile-de-France a même financé une équipe de chercheur pour

prouver enfin la « dangerosité du volatile ». Voir ici http://cousin.pascal1.free.fr/actualite1sem2012.html#universite-pmcurie RÉSULTAT : rien, du vent malgré 800 000 euros mis sur la table.

Je suis colombophile, président de NALO et j'ai fréquenté un centre de soins pour pigeons biset de ville pendant quelques années. Je travaille sur ce sujet depuis plus de 10 ans. J'ai récupéré 150 pigeons de roche qui allaient être gazés et je les garde en captivité à la campagne en volières et pigeonnier. Tous les jours je nettoie les fientes des oiseaux dans le pigeonnier (2 à 3 heures par jour) sans problème bien que j'ai été pendant une période immunodéprimé. A une certaine époque je n'avais presque plus de système immunitaire et pourtant j'ai continué à nettoyer le pigeonnier sans tomber raide mort. Dans le milieu de la protection des pigeons je n'ai observé aucun cas bien que certaines personnes aient été en contact avec des pigeons mourants ou morts pendant des années et qu'elles aient manipulé des milliers d'oiseaux. On devrait tous être morts d'après ces quelques « experts » qui n'y connaissent absolument rien en pigeon. Et que penser de tous ces éleveurs de pigeons d'agrément et voyageurs qui ne tombent pas aussi raides morts ? Surtout qu'une portion non négligeable de pigeons voyageurs qui ne reviennent pas à leur colombier alimentent le stock des pigeons de roche des villes.

Je gratte ou ramasse tous les jours les fientes dans le pigeonnier avec des couteaux à enduire et balaye pour la poussière. Une fois par semaine je nettoie le sol (bâches) à l'eau courante avec une simple serpillière. Il suffit d'humidifier le sol quelques minutes et de rincer, après on n'observe plus aucune trace des fientes, le sol est comme neuf ; alors qu'on aille pas me raconter des histoires au sujet des fameuses fientes acides ... (voir à ce sujet l'étude ci-dessous).

C'est pourquoi il faut capturer et gazer un nombre important de pigeons pour éviter leur prolifération

Les pigeons seraient des milliers ou des dizaines de milliers à coloniser l'espace de beaucoup de villes. Très souvent la moitié de la population se retrouvent dans une cage ou est capturée au canon lance-filet pour être tués au gaz carbonique pur par une entreprise privée spécialisée. Sur la souffrance induite par la respiration du CO2 voir l'expertise scientifique http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html. Donc étant donné que les villes doivent suivre cette politique depuis longtemps, 25 ans au moins, on peut estimer qu'on a exterminé au minimum 75 millions de pigeons sur un quart de siècle en France (3 x 25). Et vu l'absence de résultat, puisqu'il faut sans cesse se remettre à l'ouvrage, dans les 25 prochaines années 75 millions de pigeons de plus seront flingués. « oui nous le savons bien mais nous n'avons pas le choix ». FAUX. Les pouvoirs publics font tuer les pigeons car leur responsables hygiène ont été formé dans l'idéologie qui affirme (sans preuve) qu'ils transmettent des maladies et que seules les captures-euthanasies régulières et massives permettent de juguler « la nuisance ». Il suffit de se poser la question, très simple au demeurant ; qui forme ainsi les services hygiène et quels sont les mentors au sommet de l'opération ? Nous espérons avoir montré l'ineptie (escroquerie ?) de la transmission des maladies (zoonoses). Quand est-il du système institutionnel des captures-euthanasies ?

Nous affirmons que les services hygiène, les formateurs dans les écoles et même, au centre, les mentors de Maison-Alfort (and co) n'y connaissent rien en cette matière et que leur stratégie est non seulement stupide mais pire aggrave les maux. La propagande massive sur les maladies engendre la peur, peur sur la ville, et à pour résultats : http://cousin.pascal1.free.fr/presse_communications_liste.html

1°) dénonciations par la population, lettres anonymes, agressivité

La population a peur. Elle se plaint des pigeons à la mairie, dénonce les personnes leur donnant à manger, les invective et commence à attribuer aux pigeons qui sont partout en ville certaines maladies qu'elle subit comme l'asthme, les affections respiratoires, etc. Le vieillissement des bâtiments dû à la pollution urbaine leur est aussi attribué.

2°) Pogroms

Les personnes qui nourrissent les pigeons sont agressées physiquement (voie de fait). Les pigeons sont empoisonnés.

3°) Rafles et captures

La mairie, les copropriétés, les gares de trains, de métro ou de bus, les musées chargent les dépigeonneurs de capturer les pigeons. Appâtage et canon lance-filet ainsi que cages pièges.

4°) Gazages

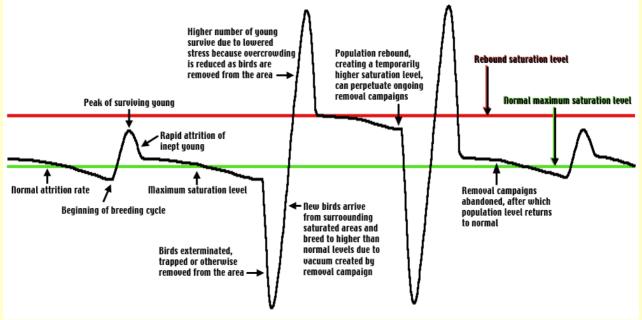
Des millions de pigeons sont gazés au gaz carbonique pur chaque année en France.

Bref le nombre de plaintes reçues en mairie augmente considérablement!

Que se passerait-il si on ne faisait rien et donc qu'on laissait « proliférer » les « volatiles ». Et bien les nuisances augmenteraient très peu. Et vous savez pourquoi ? Mais c'est très simple. Le nombre de pigeons d'une commune ne peut croître à l'infini, en effet, passé un certain seuil, dépendant de l'abondance de la nourriture disponible et de la capacité des lieux de nidification, leur nombre n'augmente plus même si l'homme n'intervient pas et que ce nombre ne peut être très élevé. D'autre part si des animaux sont abondants dans un lieu donné il faut en chercher la raison dans l'écosystème et tuer une espèce sans intervenir sur le milieu ne servira finalement qu'à ce qu'une autre prenne la place (corneilles à la place des pigeons ou goélands, mouettes, etc.). Nous savons à Nos Amis Les Oiseaux qu'il convient d'intervenir sur les sites collectifs de nidification pour faire baisser sensiblement les effectifs (50 % sur une période de 5 ou 10 ans) en se basant sur l'éthologie particulière de cet oiseau. Dans les agglomérations de plus de 10 000 habitants les campagnes de capture-euthanasie ne font même pas baisser les effectifs si on décompte chaque jour sur un an les effectifs et qu'on fasse une moyenne pondérée.

Éthologie - Cet oiseau des villes a l'instinct grégaire. Il vit en communauté. Ces communautés ou colonies sont formées de 50 à 200 individus. Le pigeon de roche se reproduit de préférence en groupe dans des nichoirs collectifs qui sont la source d'au moins 70 % des naissances d'une ville. Lieux typiques : à l'intersection des tabliers des ponts (routiers, chemins de fer, fluviaux) et des piles de soutien, églises, monuments historiques en ruine, bâtiments abandonnés ouverts, trous dans les greniers, etc. Il faut impérativement boucher ou interdire l'accès à ces lieux (une technique bien plus efficace que les captures euthanasies).

Le pigeon biset peut se reproduire pratiquement toute l'année avec tout de même une brève période de repos sexuel se déroulant vers le solstice d'hiver. Un couple peut donner naissance chaque année jusqu'à 20 nouveaux pigeons (de 12 à 20) qui peuvent engendrer à l'âge de 6 mois. On estime que seulement 1/3 des pigeons peuvent se reproduire en raison d'un manque de lieux adaptés pour nidifier, la mortalité juvénile pouvant en cas de surpopulation être élevée. Il faut intervenir sur les nichoirs collectifs dès qu'ils se forment pour éviter les problèmes de prolifération (et non attendre comme tout le monde le fait que la situation pourrisse). Il convient aussi d'installer des nichoirs collectifs artificiels pour contrôler les effectifs par stérilisation des œufs.



Fluctuation de la population d'oiseaux. Graphique par Roth D., La Société de la faune urbaine, 85007 Phoenix, AZ (USA), 1995

Des interdictions imbéciles de nourrir les oiseaux

Les petits malins de Maison-Alfort (and co) ont pondu l'idée que puisque le nombre des pigeons dépend de la quantité de nourriture disponible et du nombre de lieux de nidification, il convient de faire la chasse à la population, amie des animaux, qui donne à manger aux animaux sauvages (chats, pigeons). Pour les pigeons on observe le résultat ; malgré des campagnes de propagande intensive diabolisant les « nourrisseurs », le nombre de pigeons capturés puis gazés explose en France. Le résultat de cette politique est au mieux nul. En fait cette pression parfois insidieuse est très nocive, pour toutes les espèces d'oiseaux occupant l'écosystème urbain, pour le vivre-ensemble et pour l'aggravation des concentrations de pigeons.

Quand est il exactement de ces « nourrisseurs », qui sont-ils ? Comme aucune étude sérieuse n'a jamais été faite sur eux, qui peut le dire ? Une chose est sûre, il a toujours existé des amis des animaux, des pigeons dans le cas d'espèce (commensaux de l'homme depuis bien longtemps). On pense bien sûr aux personnes âgées mais on trouve aussi des jeunes. Les personnes bouddhistes d'origine asiatique leur jettent à titre d'offrande du riz cuit. Les musulmans les nourrissent aussi car les pigeons auraient sauvé le prophète :

L'Histoire de la vie (Sîra) du Prophète de l'Islam rapporte, un épisode particulièrement cher aux musulmans. Il est dit que lors de son émigration vers Médine, celui-ci dût avec Abû Bakr, trouver refuge dans une grotte. Ses poursuivants polythéistes voulurent y pénétrer, mais découvrant une toile qu'une araignée (Ankabût) venait de tisser et un nid que des pigeons venaient de construire, ils repartirent. Ce stratagème induisit les ennemis du Prophète dans l'erreur et préserva sa vie et celle de son compagnon.

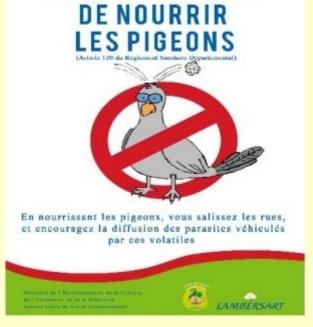
Sans parler que les personnes originaires du Maghreb ou du Moyen-Orient ont des liens avec leur culture d'origine qui considère le pigeon comme nous considérons le chien. Les hindouistes aussi considèrent cet oiseau comme sacré et lui donnent des offrandes. Dans ces conditions la pénalisation du nourrissage de ces oiseaux qui peut être une entrave à la liberté religieuse, voire un acte discriminatoire, outre son inefficacité, n'est pas une bonne solution. La phobie entretenue des pigeons qui provoque un auto contrôle social par une violence dirigée contre les nourrisseurs, plus une politique agressive de communication et de verbalisation par la police municipale, génèrent, en réaction, des attroupements importants de pigeons, dans des lieux et à des heures fixes, lieux où les amis des pigeons jettent leur offrande en une seule fois, parfois la nuit.

La politique répressive mise en place à Paris nuit aux moineaux domestiques qui disparaissent peu à peu. Et vous savez pourquoi ? Avant quand il était encore permis de jeter son reste de sandwich aux oiseaux, et bien, beaucoup le faisait et les petits oiseaux pouvaient en profiter par leur agilité. Mais maintenant les gens se cachent et quand ils donnent c'est en une seule fois et en quantité importante pour diminuer les risques (450 euros d'amende), d'où les concentrations de pigeons, d'où que les moineaux ne puissent plus en profiter, les rassemblements de pigeons présentant une masse compacte impossible à pénétrer. Le fameux slogan « si vous aimez les oiseaux, ne les nourrissez pas ! » est ubuesque (faites la même chose à votre chien). Encore une petite précision. Mise à part les grandes agglomérations (100 000 habitants) dans leurs zones centrales, les pigeons arrivent seuls à trouver à manger. Quelques endroits pêle-mêle : boulangerie, marchés, écoles, jardins, silos à grain, clapiers, poulaillers, champs de blé, de maïs, tournesol, etc.

Laissez donc la population aimer les oiseaux.

Pour mémoire la Chine communiste de Mao a un jour décrété dans les années 60 la mise à mort de tous les oiseaux.

Cousin Pascal, Président, contact : <u>cousin99@free.fr</u> le 23/04/12



IL EST INTERDIT

DOCUMENTATION

Effets de la fiente de pigeon sur les matériaux de construction

La fiente de pigeon a été testée pour son acidité et son effet sur les matériaux. Pendant plus de 70 jours de la fiente de pigeon fraiche a été déposée sur divers matériaux de construction. La teneur en acide a été déterminée : la valeur du pH des selles fraîches se situe entre 5,5 et 5,8. Après 70 jours, il est de 5,7 à 5,9. Cela signifie que la fiente de pigeon correspond à une attaque chimique faible.

L'étude des effets de la fiente de pigeon sur les matériaux de construction a donné les résultats suivants :

Divers examens microscopiques ont montré aucun changement : grès rouge, granit, travertin, mortier de ciment, brique, briques, pin non traité et verni. Également testé, quatre types de tôle. Pour la feuille de cuivre avec la couche d'oxydation formée, on peut noter un vieillissement accéléré, une feuille d'acier galvani-sé conduit à la coloration des matières fécales et parfois la destruction de la protection contre la corrosion, une plaque de bronze a répondu la même façon que la feuille de cuivre. En résumé : les matériaux de construction minéraux ne sont pas altérés mais les tôles peuvent l'être faiblement.

L'avis complet peut être consulté ici (en allemand) : http://tierrechte.de/pdf/content/themen/stadttauben/gutachten/gutachtenbaustoffe.pdf

Maladies et propagande

La population a peur, est terrorisée quand elle voit un pigeon et surtout un regroupement de pigeons. Les fientes de ces oiseaux lui font surgir à l'esprit saleté, germes, virus et donc mort. Les municipalités sont harcelés tous les jours par les plaintes des habitants : au secours, au secours il faut faire quelque chose. Voir ici - http://cousin.pascal1.free.fr/peur_ville.html

voir aussi : Invariance Barbare, une comparaison inquiétante http://cousin.pascall.free.fr/invariance.html

GAZAGE AU CO2

Les entreprises de dépigeonnage prétendent que ce procédé ne fait pas souffrir les oiseaux. VOIR ICI POUR SE FAIRE UNE OPINION http://cousin.pascal1.free.fr/gaz.html

Dossier à télécharger

Documents à donner aux élus et aux responsables des services hygiène et environnement :

- Le livret en PDF : Diminuer la population et les regroupements de pigeons sur la ville, sans recourir à l'euthanasie. http://cousin.pascal1.free.fr/doc_pigeonniers.pdf
- Les pièces jointes au format ZIP. http://cousin.pascal1.free.fr/pieces_jointes.zip

ANNEXE

voir page 6 à 9

La maîtrise en zone urbaine des populations de pigeons

Ces oiseaux posent deux types de problèmes

- un réel :

un surnombre dû à une gestion inconsidérée par les municipalités

On a pu constater que ce n'est pas le nombre total des pigeons d'une agglomération qui est déterminant dans l'impression subjective des nuisances par les habitants mais les concentrations durables des colonies sur certains points dits noirs car sources de nombreuses plaintes de riverains.

On note aussi que quelques pigeons peuvent aussi gêner et entraîner ici encore des demandes de la population.

- un subjectif:

La population a peur des pigeons à cause de 40 années de propagande massive disant que ces oiseaux très dangereux transmettent des maladies à l'homme. Et les services communication des villes s'en donnent à cœur joie, ajoutant une nouvelle maladie tous les deux ans à une liste déjà très longue. On verse de l'huile sur le feu et après il faut exterminer. Quelle inconséquence pour des faits basés sur la rumeur!

stratégie en 7 points

- 1 Étude préalable scientifique et écologique
- 2 Communication
- 3 Intervention directe sur les gros points noirs
- 4 Nichoirs pour contrôler la reproduction
- 5 Un ou plusieurs pigeonniers dans les espaces verts
- 6 Stérilisation chimique réversible
- 7 Protection des bâtiments et règles d'urbanisme

1 - Étude préalable scientifique et écologique

Une étude préalable permet de mieux appréhender les problèmes liés aux pigeons. Elle identifie avec précision les causes réelles de la prolifération de ces oiseaux et leurs regroupements dans une ville. Il faut une observation approfondie et minutieuse qui prenne en compte le comportement des pigeons. Les résultats d'une telle étude ne peuvent pas, être transposables d'une ville à l'autre car toutes ne présentent pas les mêmes particularités.

En fonction de la taille de la collectivité, donc de ses moyens, ce genre d'étude peut être effectuée par un expert spécialisé ou par les services de la collectivité. Dans les petites villes, une simple carte avec photos et observations sommaires suffisent.

2 - Communication

La population a peur des pigeons car on n'arrête pas de lui dire que ces animaux sont dangereux et transmettent des maladies. Ce qui est non démontré scientifiquement et même faux puisque les colombophiles en contact permanent avec ces oiseaux ne sont pas contaminés. En fait les spécialistes le savent : c'est vraiment un oiseau sans danger.

Cette peur des pigeons accroît de façon importante le nombre de plaintes. Un classique : une dizaine de pigeons résident dans une école et les services hygiène se trouvent harcelés par les parents, les professeurs ou instituteurs pour qu'on intervienne. Alors que 10 pigeons ne représentent absolument aucun danger, ni d'ailleurs ne posent de problème de surpopulation, une action éventuelle sur les nichoirs pouvant être envisagée.

Il faut donc communiquer, communiquer encore sur la non dangereusité de cet oiseau. Un moyen efficace et peu onéreux, à traiter en priorité, avec soin pour diminuer durablement les plaintes.

3 - Intervention directe sur les gros points noirs

Ce sont les grands regroupements de pigeons qui peuvent provenir notamment de jets réguliers et importants de nourriture sur la voie publique, de silos à grains non protégés, d'ouvrages d'art accueillant un nombre important de nichoirs collectifs, clochers d'église hébergeant dortoirs et nichoirs, édifice administratif moderne offrant des endroits idéals pour nidifier et près de sources de nourritures, squat abandonné devenu un véritable pigeonnier, etc.

Les solutions à étudier et à mettre en œuvre peuvent être : protection passive des bâtiments, diminution et/ou déplacement des sources de nourriture, etc. En fait chaque cas est particulier.

4 - Nichoirs pour contrôler la reproduction

Les nichoirs collectifs naturels sources des naissances doivent être traités en priorités.

Quand on a réalisé les travaux nécessaires sur les bâtiments hébergeant les nichoirs ou les dortoirs collectifs on observe que les pigeons chassés continuent envers et contre tout à résider près de leurs anciens nids ou dortoirs. Il peut y avoir une formation de nouveaux dortoirs près de ces lieux et même de nouveaux nichoirs qui se trouveront très souvent dispersés, peu adaptés et temporaires. On constate donc une création de nichoirs de mauvaise qualité et dispersés.

Dans ces cas là il faut offrir aux pigeons des nichoirs collectifs artificiels, faciles d'accès et qui permettent d'intervenir sur la reproduction. On remplace les œufs par des œufs en plastique. Ces interventions doivent être réalisées à intervalle régulier (chaque semaine les oeufs sont contrôlés). Ces nichoirs collectifs artificiels seront réalisés en même temps (et si possible au même endroit) que les travaux sur les bâtiments visant à diminuer le nombre des nids et leur capacité sera inférieure à celle des anciens nichoirs collectifs neutralisés.

En fonction des moyens de la collectivité, on pourra utiliser les bâtiments abandonnés (par exemple un ancien transformateur EDF), créer des petits pigeonniers de toit et des nichoirs fixés en hauteur. Les collectivités en fonction de leur budget pourront faire réaliser les travaux par leur propre service technique ou acheter les modèles vendus par les entreprises.

Nous incitons les collectivités à gérer ces dispositifs par leurs propres moyens (personnel de la mairie) pour réduire les coûts.

5 - Un ou plusieurs pigeonniers dans les espaces verts

Ce dispositif est très controversé. En effet on lui reproche en offrant aux pigeons nichoirs et nourriture d'accroître le nombre de pigeons dans une aire donnée au lieu de le diminuer. En soulignant qu'ils augmentent la quantité de nourriture disponible et le nombre de lieux de nidification, sans parler des protestations des riverains proches de l'édifice. Ces critiques s'avèrent pertinentes pour bon nombre de pigeonniers commerciaux installés actuellement. Pourquoi? Premièrement les villes font appel à des entreprises sans avoir travaillé sur les points évoqués dans ce présent rapport, à savoir aucune étude préalable scientifique et écologique, aucune communication, aucune ou une mauvaise protection des bâtiments et règles d'urbanisme. D'autre part on donne de la nourriture dans les pigeonniers de façon permanente alors que celle-ci doit être distribuée uniquement au début pour appâter les oiseaux. En faisant ainsi on augmente la quantité de nourriture disponible et le nombre potentiel de sites de nidification. En plus comme les politiques répressives habituelles sont maintenues, ces pigeonniers ne servent même pas à réduire les conflits de voisinage et les plaintes qui s'en suivent. Certaines collectivités l'ont bien compris puisqu'elles financent conjointement des pigeonniers et des campagnes de destruction, parfois d'ailleurs c'est la même entreprise qui s'en charge.

Le grand pigeonnier que nous conseillons ne fonctionne pas du tout sur le même modèle. Tout d'abord il n'est pas forcément un dispositif indispensable dans la stratégie en six points. Il sert surtout pour les villes d'une taille importante et a son utilité dans les centres-villes où les nichoirs visés au point 4 ne peuvent être installés. Il peut contrôler la reproduction des pigeons, fixer les oiseaux dans les espaces verts, contribuer à diminuer les conflits de voisinage et servir à rendre plus aimable cet oiseau aux riverains quand le point 2 communica tion est mis en œuvre.

Contrôler la reproduction des pigeons.

Dans les conditions du point 4 - Nichoirs pour contrôler la reproduction. On veillera bien à ne pas accroître la capacité des lieux de nidi fication et on ne distribuera pas de nourriture sauf au début.

Fixer les oiseaux dans les espaces verts.

Un tel dispositif peut s'avérer utile. Un exemple : Une place en centre-ville très fréquentée par des touristes et abondamment pourvue de pigeons et moineaux domestiques. De nombreux pigeons stationnent de jour aux environs (au sol ou sur les hauteurs), nichent ou dorment près de cette place. Après être intervenu sur les nichoirs naturels on peut y implanter un pigeonnier dont la capacité en nids ne doit pas dépasser le nombre de nichoirs naturels neutralisés.

Contribuer à diminuer les conflits de voisinage.

Les municipalités sont assaillies de plaintes en raison de conflits de voisinage entre pro et anti-pigeons. Peut-être qu'il serait utile d'inciter les colombophiles à continuer leur pratique habituelle uniquement au pied du pigeonnier.

Servir à rendre plus aimable cet oiseau aux riverains quand le point 2 communication est mis en œuvre

Il a alors une vocation pédagogique.

Ce dispositif peut être construit par les services techniques des villes sans acheter les modèles proposés sur le marché, donc pour un coût 3 fois plus faible. La gestion de ce dispositif pourra aussi être prise en charge par les services municipaux toujours pour réduire les frais.

6 - Stérilisation chimique réversible

Dans les grandes agglomérations comme Paris, Lyon, Marseille, etc., surtout au début, au moment de la première mise en place de la nouvelle méthode, mais aussi après car il sera long et difficile de neutraliser les nichoirs collectifs naturels, il est possible de distribuer un produit anticonceptionnel à base de nicarbazine. On peut aussi le faire en cas de présence massive accidentelle (gros points noirs 3 - Intervention directe sur les gros points noirs). Ce produit est vendu en Italie et aux U.S.A.. Les études de terrain montrent une réduction du nombre de pigeons d'environ 50 % par an. Selon des données récemment recueillies sur un site surveillé à San Diego on a constaté une diminution de 88 % sur 28 mois.

Les graines anticonceptionnelles ne sont pas toxiques à moyen terme (quelques années d'utilisation sans interruption) comme le prouve l'expérience de certaines municipalités. A long terme il serait prudent d'être réservé. De toute façon pour palier ce risque potentiel il suffit de les distribuer d'une manière discontinue (par exemple trois années de distribution puis deux d'arrêt). plus de détails ici. http://cousin.pascal1.free.fr/methodes douces.html#nicarbazine

7 - Protection des bâtiments et règles d'urbanisme

Il faut prendre conscience des raisons architecturales conduisant à favoriser l'accueil des pigeons et donc leur prolifération. En effet des erreurs architecturales majeures peuvent être constatées dans un environnement plus que propice à la prolifération des pigeons. Et dans ce contexte, nous préconisons des travaux à réaliser pour limiter la nidification des pigeons. Le service Hygiène doit être consulté sur les permis de construire et il pourra émettre des réserves d'urbanisme complémentaires au titre de la prévention contre la nidification des pigeons dans les projets immobiliers.

Stratégie en 7 points : précisions

Je tiens à vous préciser sur la stratégie en six points pour contrôler les populations de pigeons quelques points par un exemple concret.

J'habite en xxxx et à 7 km de mon domicile une colonie de 200 pigeons de roche stationnent en permanence sur le toit d'un ancien moulin à grain fonctionnant par une roue à eau, moulin maintenant transformé en restaurant et cave à vin. Celui-ci est donc au bord de l'eau sur la rivière du xxxx à xxxx, une ville charmante avec son parc au bord de l'eau et ses canards et pigeons! Le problème c'est que le propriétaire du moulin voudrait bien que les 200 pigeons aillent stationner ailleurs. C'est pourquoi il a installé un effaroucheur acoustique sur son toit pour les faire fuir, en vain.

Les pigeons nidifient au-dessus de l'eau à l'intersection du tablier du pont et des piles enjambant le xxxx, près du centre-ville. On dénombre une dizaine de nids de chaque côté, soit compte tenu de leur fertilité possible de 12 à 20 nouveaux pigeons chaque année, en comptant les jeunes qui peuvent s'accoupler et donner eux aussi naissance à de nouveaux pigeonneaux à condition qu'ils trouvent un endroit pour nidifier, une grande capacité de production de nouveaux pigeons (plus de 200 par an). Ces pigeons ne sont jamais au sol en ville et ne quémandent pas à manger. Je les ai observés dans les champs pour se nourrir en été et au printemps, dans un élevage à ciel ouvert de lapins où ils peuvent voler de quoi manger, mais ils doivent aussi profiter de la nourriture donnée aux canards au bord de l'eau. J'en ai vu aussi survoler les silos à grain où à l'époque des vendanges beaucoup de grains de blé tombent par terre. D'autre part il est possible que de temps en temps des particuliers leur donnent à manger, surtout l'hiver.

Voilà pour le tableau. Maintenant que faire pour que la population de cette colonie décroisse et non augmente. Première constatation la nourriture en quantité limitée empêche le dépassement de 200 pigeons qui semble un nombre stable et donc entraîne une forte mortalité précoce ou un exode des jeunes moins forts.

Ma méthode:

On va faire des travaux sur le pont pour empêcher les pigeons de nidifier. Pendant le chantier on installera dans le parc au bord du xxxx un nichoir collectif artificiel d'une capacité de 15 nids, nichoirs où l'on ne nourrit pas les pigeons. On en profitera pour y déplacer les nids avec leurs pigeonneaux éventuels qu'on trouvera sous le pont. La suite est facile à prévoir puisque qu'on contrôlera maintenant la reproduction des oiseaux. On peut espérer par ce moyen réduire le nombre de pigeons d'environ 50 %. Pas plus car un pigeon peut vivre long-temps (jusqu'à 30 ans) et comme sa durée de vie en liberté dépend de la nourriture disponible et des captures ou empoisonnements, si la quantité de nourriture disponible reste inchangée les pigeons en moindre nombre vivront plus vieux. Sans parler de la minorité qui nidifiera ailleurs, un peu partout. On peut espérer que sur 15 ans le nombre diminue encore pour atteindre moins de 50 individus.

La méthode mise en œuvre actuellement en France dans ce cas simple :

On va installer dans le parc un pigeonnier de forte capacité théorique. On va capturer quelques dizaines de pigeons près du moulin qu'on va enfermer dans le pigeonnier pendant un mois. Passé ce délai les pigeons seront libérés pour attirer leur congénère du bord de l'eau. Aucun travail ne sera effectué sur le pont. Bilan au bout de 2 ans : le nombre de pigeons n'aura pas diminué mais augmenté. En effet les pigeons nichant sous le pont auront continué à donner naissance à leurs couvées habituelles avec certainement une forte mortalité juvénile due à un manque de nourriture mais une partie des jeunes aura dû aussi trouver refuge dans le pigeonnier, pourvu en graines. Comme d'autre part on est obligé d'accepter au minimum une naissance par couple et par an dans le pigeonnier pour fidéliser les colombes, au bout de 2 ans un couple installé dans le pigeonnier donnera naissance à un autre couple. Il est difficile de prévoir de combien le nombre de pigeons va augmenter avec ce dispositif car tout dépendra de la quantité de graines distribuées à l'intérieur du pigeonnier! Mais imaginons des graines en quantité, à discrétion, et un pigeonnier bien ordonné de plus de 100 couples ... Question subsidiaire, au bout de 5 ans, à combien de têtes vous estimez que le moulin sera envahi ? Je dirais 400 au moins ... Et oui, on a augmenté la quantité de nourriture disponible et le nombre de lieux de nidification.

On pourrait penser, toujours dans le cadre de cet exemple, que les travaux sur le pont suffisent et qu'il est inutile d'installer en plus un nichoir artificiel, puisque les oiseaux ne peuvent plus se reproduire en groupe. En fait quand les nichoirs naturels seront neutralisés et donc inaccessibles, les pigeons vont rester autour du pont, continuer à stationner sur le moulin car ils y sont nés. Ils vont même se disperser dans toute la ville de xxxx pour essayer de nidifier, ayant ainsi un comportement contraire à leur habitude de vie en colonie. Et certains en petit nombre y arriveront qui par des hangars, qui par des balcons, qui par des rebords de bâtiment. Et il est évident qu'ils continueront à donner naissance à un nombre de pigeons supérieur à celui généré par le nichoir artificiel. Il faut avoir à l'esprit que de toute façon une petite partie des pigeons se reproduit toujours en couple solitaire même quand un nichoir collectif naturel est formé.

Il y a aussi l'hypothèse qu'on effectue les travaux sur le pont puis qu'on fasse une campagne de capture euthanasie. Bon, contrairement à ce qu'on pourrait penser, il est impossible de capturer tous les 200 pigeons du moulin même si on installe des cages pièges toute l'année. Une partie ne se fait jamais capturer en raison d'une plus grande méfiance, intelligence et aussi de sources de nourritures sûres et régulières. Pour xxxx, vu que les pigeons sont farouches et méfiants, on peut espérer en capturer disons 120. Il va en rester 80 qui continue ront à nidifier difficilement dans la ville et comme la population globale de pigeons a diminué, la mortalité juvénile va diminuer et l'espé-

rance de vie augmenter car ils auront plus de nourriture disponible. Vu la longévité des pigeons de roche (plus de 30 ans en captivité) les effectifs vont rebondir rapidement. Il existe aussi la possibilité de faire une campagne d'extermination sans travaux sur le pont. Mais là en moins d'un an nous aurons la population reconstituée à 200, voire plus car selon plusieurs études universitaires faites à l'étranger les destructions régulières de pigeons augmentent le nombre de pigeons. C'est à dire qu'on aurait moins de pigeons sans aucune capture.

Maintenant, c'est sûr, c'est un cas simple et les choses se compliquent dans une grande agglomération. C'est pourquoi l'étude préalable scientifique et écologique est primordiale.